

Ce rapport sera rendu public dans les 15 jours suivant son dépôt. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

70

Merci de votre attention.

M. RON RAYSIDE
RAYSIDE LABOSSIERE

75

LA PRÉSIDENTE :

80

Et j'invite maintenant, notre premier participant, Ron Rayside à prendre la parole. Je vous rappelle que vous disposez d'une dizaine de minutes pour exposer votre opinion. Sachez que nous avons lu tous les mémoires et ensuite nous disposerons d'une dizaine de minutes pour échanger avec vous. Merci.

85

Est-ce que vous avez un partage d'écran à faire?

M. RON RAYSIDE :

Oui.

90

LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

95

M. RON RAYSIDE :

Ça fonctionne? Bonsoir.

100

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

M. RON RAYSIDE :

105 Je vais présenter juste quelques éléments de notre mémoire. D'ailleurs, on l'a envoyé dernièrement. On s'excuse pour le délai.

110 Peut-être juste un élément de contexte. Vous savez que c'est notre mémoire, mais on a participé dans d'autres consultations à l'Office. On est très impliqués dans le quartier depuis 30 ans, 40 ans.

115 Et on a initié toute la création du comité d'accompagnement, le grand projet, le Centre-Sud avec le CDC, avec les ateliers de consultation, les tables rondes avec les promoteurs pour essayer d'améliorer les projets puis de permettre aux gens d'avoir, de soumettre leur point de vue.

120 C'est notre mémoire, c'est un peu complémentaire à l'ensemble de ces démarches-là, mais c'est quelques éléments sur lesquels on voulait mettre un peu la lumière.

125 Ça, c'est le territoire. Vous savez ça bien. Il y avait un des enjeux c'était les questions des phasages, puis on trouve que dans le document du PPU on a peut-être avantage de clarifier l'ensemble du calendrier, parce que quand on parle avec les différents membres de la société civile du quartier Centre-Sud, un peu les séquences qu'on est très conscients que ce projet qui va prendre très longtemps à se réaliser, mais d'avoir une séquence.

130 Puis sur la carte vous voyez le long terme c'est Notre-Dame, le boulevard Notre-Dame, René-Lévesque, peut-être avec l'entrée puis un système de transport structurant. Mais une notion de phasage puis vulgariser dans le temps, mettons d'ici 2030, 2035 comment les choses vont se passer.

135 On a fait aussi avec la moyenne qu'on avait puis ça va être sujet à révision. On a fait ce qu'on appelle un périmètre d'âge pour essayer de prévoir les nouvelles populations qui vont arriver à travers l'ensemble des projets, pas juste les trois grands projets, mais d'autres projets dans le quartier et ça va être un ajout considérable.

135 La population existante dans le territoire du PPU est autour de 25 000. Centre-Sud c'est plus de monde que le territoire du PPU. Ça veut dire que c'est une augmentation significative.

140 Et on a fait ça en prévision d'essayer de comprendre l'ensemble des services collectifs qu'on aurait besoin et non pas juste les écoles ou un centre communautaire, autant les centres récréatifs, les bibliothèques, les futurs CLSC.

145 Parce que des fois quand on arrive, quand on essaie de faire ce genre d'installation après que la population arrive, mais c'est trop tard, puis c'est rien d'abordable. Alors, c'était ça un peu la notion de périmètre d'âge.

150 C'est aussi un élément important ce qu'on avait mis de l'avant. C'est l'implication de la société civile, évidemment avec l'arrondissement puis la ville, dans tout le suivi du PPU tout le long du processus, pas juste pour la durée de l'acceptation du PPU, mais tout le long, pour les prochaines dizaines d'années je dirais, regardez pas juste sur la mise en application, la réalisation, mais aussi les modifications de l'aménagement du territoire en fonction des différents évènements entre autres la COVID.

155 Et on a refait ces diagrammes-là qu'on a inclut une partie dans le rapport c'était un peu comme les croquis, mais c'est un processus de l'existence même du comité d'accompagnement.

160 Le grand projet a commencé par un petit croquis comme ça pour essayer de concevoir, pas juste la ligne principale d'une rencontre avec un comité, avec un comité organisateur, mais toutes sortes d'autres évènements connexes qui peuvent être sur la question de la culture, l'environnement, ça peut être la question de logement, la mixité, et tout le long du processus.

165 Vous savez qu'on a fait juste un schéma sur trois ans, mais dans les faits c'était un genre de comité et peut-être à intensité variable qui va durer peut-être 10 ans, 15 ans, 20 ans. Ça, c'est jusqu'en 2035, peut-être que je ne serai plus là.

165 C'est un peu de montrer un peu l'engagement à long terme de ce genre de suivi là, de l'évolution importante du quartier où on ajoute 50% de la population.

170 Et les recommandations je ne les lirai pas, mais vous avez l'ensemble des recommandations. Pour dire, on a mis ensemble ce mémoire assez rapidement, parce qu'on était pris avec le mémoire des autres jusqu'à un certain point.

175 Mais c'était quand même une série de réflexions un peu particulières. L'importance entre autres dans le quartier Centre-Sud ça fait longtemps qu'on est impliqué. Puis on a dit, on a utilisé différents termes pour le décrire, mais les espaces publics dans le Centre-Sud c'est très délicat et ce n'est pas la même nature que les espaces publics dans d'autres quartiers. Ce n'est pas la même chose qu'à Rosemont, ce n'est pas la même chose que sur le Plateau.

180 Ça veut dire qu'il y a une cohabitation, des enjeux de cohabitation qui rendent ces espaces-là essentiels, même délicats en termes de l'accessibilité un peu de tout le monde. Puis les questions de sécurité deviennent assez importantes et la notion d'une surveillance naturelle par les occupations autour de ces espaces-là est très importante.

185 Puis aussi une animation, une animation pas constante, mais... Et c'est peut-être parce qu'on peut perdre contrôle de l'espace public. On peut avoir des espaces très animés et c'est un grand succès, puis on peut en avoir d'autres que c'est une triste histoire de voir l'évolution de ça. C'est juste que l'histoire particulière de ces espaces soit très importante.

190 Les artères commerciales aussi. On a deux artères très importantes. Puis les artères commerciales ce n'est pas juste une série de commerces, ça devient l'âme un peu du quartier ou une partie du quartier, et les soigner puis être sûr que ça continue d'être viable et vivant. Et ce n'est pas juste les commerces, c'est toutes sortes de fonctions qui peuvent se trouver sur une artère commerciale.

195 C'est quand même, sans tomber dans l'ensemble des recommandations, c'était le cœur de ça. Puis il y avait peut-être un élément particulier. Parce que les questions du transport en commun structurant, parce que les images montrent un tramway, mais sur René-Lévesque qui est une idée intéressante et ça fait longtemps qu'on discute de ça.

200 Mais en même temps, il y a les comités d'experts, il y a les élus qui regardent aussi l'hypothèse d'un REM dans l'est. Parce qu'on fait partie aussi de la réflexion de l'est de Montréal puis l'importance d'avoir du transport en commun structurant.

205 Mais la manière qu'un REM arrive dans le quartier, et la manière qu'un tramway arrive dans le quartier, ce n'est pas du tout la même chose. Un REM qui arrive avec une structure de rail dans les airs, sur René-Lévesque c'est absolument impensable et peut-être il faut penser à la rue Viger. Tandis qu'un tramway est beaucoup plus adaptable avec les arrêts beaucoup plus rapprochés.

210 Et apparemment, il va y avoir une décision, une annonce la semaine prochaine. Mais ça peut, de le faire ou renforcer une planification de ce territoire-là, c'est absolument une décision majeure. Il faut s'adapter à ce qui s'en vient, à ce qui peut être intéressant pour l'ensemble de l'est de Montréal peut être un défi très, très, très particulier pour le quartier du Centre-Sud puis les projets.

215 En tout cas, on voulait souligner. C'est peut-être évident dans la tête de tout le monde, mais on a vu les propositions de qu'est-ce que ça veut dire REM, on a vu les propositions de qu'est-ce que ça veut dire un réseau de tramway puis ce n'est pas du tout le même animal.

Ça fait que j'ai peut-être d'autres choses, mais je vais arrêter là.

220 **LA PRÉSIDENTE :**

225 Merci beaucoup pour votre présentation. J'aimerais, si on a un petit de temps, vous entendre un peu sur des pistes de comment faire tout ça, sur différentes choses. Mais je commence juste, en tout cas vous parlez de mieux connecter (inaudible) chaque côté du pont.

M. RON RAYSIDE :

Je m'excuse, j'ai de la misère à vous entendre. Le son n'est pas très bon.

230 **LA PRÉSIDENTE :**

235 Vous parlez de reconnecter, de développer davantage chaque côté du pont la trame verte.

M. RON RAYSIDE :

Oui.

240 **LA PRÉSIDENTE :**

À l'est du pont, comment vous imaginez ça, sur les plans du PPU il y a le parc Au-pied-du-Courant. Qu'est-ce qui pourrait être fait de mieux ou davantage?

245 **M. RON RAYSIDE :**

On comprend la contrainte du patrimoine de l'immeuble qui est au coin de Papineau puis Notre-Dame et c'est sûr qu'une jonction améliorée dépend de l'existence d'un boulevard urbain et non pas la configuration actuelle de Ville-Marie puis Notre-Dame.

250

Mais il faut soigner. Beaucoup de choses qui passent... il y a une petite zone relativement étroite, mais évidemment qu'il faut soigner, puis dans la reconfiguration d'un boulevard urbain, on dégage quand même beaucoup de terrain dans le côté sud pour avoir ce genre de passage là.

255

Mais le parc Bellerive était toujours un peu un parent pauvre depuis des années. On a travaillé longtemps avec les résidents puis les organismes du quartier. Et il y avait un terrain à côté qui appartient au ministère des Transports puis il y avait un autre terrain qui était la chute à neige et il y a aussi le terrain occupé par U-Hall, mais le terrain de U-Hall le moins qu'on peut dire, ce n'est pas un usage très approprié pour une rue de finition du quartier comme on prévoit.

260

Ça fait que c'est sûr, c'est peut-être difficile de dire, mais va-t'en. Mais il y a une partie industrielle qui est moins patrimoniale, qui peut servir à élargir le parc, élargir le potentiel d'un regard sur le fleuve.

265

Parce que même dans le schéma, on le maintenait comme une zone d'emploi ce secteur-là, mais qui laisse ouvert la possibilité de l'arrondissement de peut-être de revoir la planification, mais il y a une partie, oui, qui peut être d'emploi où il y a les musiciens, les salles de pratique, mais il y a une autre zone plus qu'on peut donner au parc, à la verdure, dans ces coins-

270 là puis la vision de l'eau quand il n'y a pas les container dans le chemin, peut-être renforcer cette partie-là et aussi les connexions nord-sud. Mais les connexions nord-sud c'est dépendant aussi sur l'existence d'un boulevard et non pas Notre-Dame comme il existe maintenant.

275 C'était les réflexions au début de cette partie-là, au moins les lumières ou l'accès nord-sud c'est une enclave absolument épouvantable. Ça fait que tout ce qu'on peut donner pour renforcer cette partie-là et la rendre vivable puis vivante et tout ce que vous voulez. Mais je suis pas mal conscient du petit coin étroit entre la partie étroite où il faut passer.

LA PRÉSIDENTE :

280 J'imagine que vous avez aussi une réflexion sur les besoins actuels en termes de logements abordables ou familiaux ou vraiment des logements sociaux. Avec l'augmentation de la population puis vous l'avez calculé, avec les besoins actuels, est-ce que vous pensez qu'appliquer les (inaudible) mixtes qui seraient adoptés serait suffisant?

285 **M. RON RAYSIDE :**

290 Mais c'est sûr que depuis des années, il y avait historiquement beaucoup de demandes de logements sociaux, parce que l'augmentation du foncier, l'augmentation du prix du foncier, surtout depuis trois ans d'ailleurs. Il y avait une augmentation constante depuis les années 80 du foncier.

295 J'ai même les exemples concrets, mais c'est ils sont assez épeurant. Mais il y a une augmentation spectaculaire depuis trois ans. Même il y avait dans le quartier Centre-Sud, comme les autres quartiers, il y a une flambée de prix dans les plexs depuis je disais 10 ans, peut-être 15 ans, mais 10 ans, mais une flambée, une sur-flambée de prix si on peut dire depuis trois ans.

300 Ça fait que le dilemme pour les familles, bien il y a une demande dans le milieu social d'avoir le plus possible de logements sociaux surtout le projet famille, parce que c'est les plus difficiles à réaliser. Les logements sociaux pour d'autres, pour les personnes âgées oui, il y a un besoin, mais c'est historiquement plus facile à réaliser que les projets familles.

305 Et le défi pour les familles c'est de maintenir. Vous savez, ça prend des écoles de qualités, ça prend des centres de la petite enfance. Et ça prend des services, ça prend de l'aménagement fait un peu pour les enfants.

Et la question de sécurité dans le quartier, mais nos enfants étaient élevés dans le quartier. Je connais beaucoup.

310 Mais comment changer la donne pour un quartier central quand même, collé sur le centre-ville, ce n'est pas le centre-ville, mais collé sur le centre-ville. Comment créer l'environnement pour les familles.

315 Parce que même il y a beaucoup de logements, je dirais plus dans la partie ouest du Centre-Sud, St-Jacques. Il y a des logements de deux chambres et trois chambres, mais c'est rare qu'ils sont occupés par les familles, souvent ils sont occupés par les groupes de jeunes. Je parle d'un parc locatif, je ne parle pas...

320 Et comment renverser ça, mais comme je vous dis, ça commence par un environnement sain pour les enfants, ça commence par les sentiments de sécurité, par les très bonnes écoles, les écoles à proximité, les centres de petite enfance, d'autres services pour les jeunes. C'est tout un ensemble qu'il faut s'attaquer.

325 Il n'y a pas juste une recette magique, mais même une coop dernièrement, dernièrement, ce matin a dit, et je l'ai vécu aussi où on est, quand on a des jeunes enfants, on reste dans le quartier. Dans les années 80 même avec les jeunes enfants on ne restait pas dans le quartier. Mais depuis, les jeunes enfants, on reste dans le quartier, mais dès qu'ils atteignent l'âge scolaire beaucoup quitte.

330 Ça fait que c'est ça qu'il faut renverser.

LA PRÉSIDENTE :

335 D'accord. Merci. Alors, je me tourner vers les commissaires.

LE COMMISSAIRE :

340 Oui. Bonsoir. J'ai deux questions. D'abord, sur ce que vous avez dit en terminant dans
votre présentation par rapport à la distinction entre accueillir un REM ou un tramway. Donc, ce
que vous dites, si je comprends bien, c'est que le PPU actuellement serait inadéquat selon un ou
l'autre des moyens de transport qui seraient implantés?

M. RON RAYSIDE :

345 Bien, le PPU dans les visuels et le fait qu'il soit sur René-Lévesque, notre interprétation :
ils présument un tramway. Moi, j'ai dit avec les annonces qui s'en viennent, peut-être la semaine
prochaine, ça ne serait pas nécessairement un tramway, qu'on soit d'accord ou pas, ça ne serait
pas nécessairement un tramway. Puis si c'est un REM, un REM par définition, parce qu'il y a un
350 système sans chauffage, c'est un système un peu autonome, il est dans les airs. Il est sur les
colonnes de béton comme on voit dans l'ouest. Et les stations sont beaucoup plus distancées.

355 Ce n'est pas comme un tramway qui arrête à tous les deux, trois coins de rue. Avec le
REM beaucoup plus loin, il y a peut-être un arrêt dans le Centre-Sud puis après ça, on s'en va au
centre-ville, une connexion de stations de métro.

Ça fait que le gabarit est complètement différent. Si ça demeure un tramway puis si c'est
un REM et un tramway bien, ce que je veux dire c'est que cette décision est absolument capitale.

360 Et la manière que le système arrive à sortir, on est collé sur le centre-ville. La manière
qu'il entre dans le centre-ville, il traverse le territoire du PPU. Ça fait que ça devient un élément
tellement important dans l'aménagement du territoire et visuellement.

365 Et c'est pour ça que je dis, REM peut-être sur Viger, sur St-Antoine. Le tramway peut-
être sur René-Lévesque, mais c'est ces décisions fondamentales qu'il faut... comme je dis, je
verrai qu'est-ce qui annoncé la semaine prochaine. Parce que ce qu'on entend c'est (inaudible).

370 Parce que l'est de Montréal c'est les très grandes distances, c'est Montréal-Est, Pointe-
aux-Trembles, c'est Montréal-Nord, c'est Rivière-des-Prairies. Je comprends le dilemme, mais
on est proche du centre que les enjeux sont particuliers dans le territoire puis on a déjà souffert

des cicatrices de tout genre incluant le pont Jacques-Cartier, incluant l'autoroute Ville-Marie, les coupures dans le quartier depuis les dizaines années.

375 Puis le REM peut être fait bien, si c'est bien conçu, mais pas sur Notre-Dame, mais sur un autre axe peut-être. Il faut soigner comment on passe en dessous. Ça peut se faire avec une qualité de design, mais il faut savoir au moins c'est quoi cette fameuse méthode de transport structurant.

380 Mais comme je dis, ce que nous on comprend c'est que le ministre Rouleau puis la Ville va faire les annonces très bientôt. Il faut juste... et c'est sûr que c'est un projet qui va se réaliser peut-être dans 15 ans, qui sait combien? Mais le moins qu'on peut dire, il faut prévoir. Ça s'appelle la cohérence dans la planification.

385 **LE COMMISSAIRE :**

Je comprends. Merci. Rapidement une question, en fait je suis curieux, parce que vous parlez de mixité dans votre mémoire et vous donnez un exemple de permettre des ateliers d'artistes et des logements pour familles au sein d'un même projet social. Est-ce qu'il y a des exemples de ça à Montréal?

390

M. RON RAYSIDE :

395 Non. Nos programmes ce n'est pas vraiment fait pour ça. Ça veut dire que les programmes de logements sociaux d'accès logis, c'est certainement à l'intérieur d'un même bâtiment et on encourage ça très fortement parce que c'est plus que non-existant.

400 Il existe sur un même site différents immeubles qui sont de différents usages. Ça, ça existe déjà. Ce n'est pas toujours simple, mais ça existe déjà. Mais à l'intérieur d'un même complexe? On voulait juste ouvrir la possibilité de dire qu'il faut peut-être regarder ce modèle-là.

Nous, on travaille avec le milieu sur le projet l'Hôtel-Dieu qui est hors PPU, mais on regarde ce genre d'option là pour certains des immeubles. Mais il n'y a pas de programme encore qui est fait pour ça. Parce que c'est les différents pro forma pour chacune des

405 composantes. Les résidences d'étudiants ce n'est pas le même pro forma que les ateliers d'artistes.

410 Mais il y a tout un enjeu des cultures dans le quartier Centre-Sud. Le maintien aussi des lieux que ça soit accessible, déjà avec la pression foncière il y a de plus en plus d'organismes qui quittent le quartier puis ils s'en vont plus vers l'est ou plus vers le nord, parce qu'ils ne sont plus capables. Ça fait qu'il y a des genres de considérations des espaces culturels en général à faire, et non pas juste à l'intérieur d'un même immeuble. Et ça, ça s'applique pour le reste du quartier, pas juste les grands projets.

415 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

420 Luba, est-ce que tu as encore une question?

LA COMMISSAIRE :

425 Oui. J'avais une couple de questions. La question des artères commerciales préoccupe et dans le mémoire vous parlez de mesures de protection et de valorisation. Est-ce que vous avez des façons de faire?

M. RON RAYSIDE :

430 Bien toujours depuis très longtemps les programmes de subvention pour la question de la qualité des immeubles, les rénovations. Ça, ça existe depuis longtemps. Ça veut dire qu'il faut maintenir ces genres de programmes là de rénovation, sur les subventions de rénovation pour les commerces.

435 Mais les artères commerciales c'est à la fois tellement important pour les quartiers, mais c'est la possibilité que les services de proximité puissent permettre les loyers. Sur Ste-Catherine

les loyers ont augmenté beaucoup depuis 30 ans, 40 ans. Et pour certains services de proximité, c'est presque impossible de payer ces loyers-là.

440 La rue Ontario est déjà plus accessible parce que quand il y a une flambée de prix dans le résidentiel, mais des fois la flambée de prix sur une artère commerciale c'est encore plus spectaculaire.

445 Mais autre que la rénovation des façades, on a déjà pris position pour les questions des locaux vacants. Ça veut dire que la Ville agit avec une charge comme la ville de Chicago agit sur une forme d'augmentation des taxes foncières quand les locaux sont vacants, après un an ou deux ans ou trois ans, Chicago, je pense que c'est une taxe progressive avec le temps, pour décourager les locaux vacants puis d'obliger un peu les propriétaires de baisser les loyers pour que ça soit occupé.

450 Comme j'ai dit, la rue Ontario n'est pas encore rendue au loyer de la rue Ste-Catherine. Mais quand même, il y a les petits tronçons où ça s'en vient un peu. D'ailleurs, pour les questions de la mobilité on a dit à l'initiateur la suggestion d'empêcher l'accès au pont Jacques-Cartier de la rue Ontario. Ça fait qu'on maintien aussi cette recommandation-là, on trouve ça fort
455 intéressant.

LA COMMISSAIRE :

460 Merci. J'avais aussi, encore une fois ça serait plutôt d'élaborer. Vous parlez, quand vous parlez de la qualité architecturale des nouveaux développements. Vous parlez qu'ils devraient s'inspirer des qualités propres au tissu (inaudible).

Quels seraient ces éléments, comment ça pourrait se faire pour mettre en valeur...

465 **M. RON RAYSIDE :**

470 Bien, c'est peut-être de travailler aux deux échelles, il est fait mention qu'il y a l'échelle pour le reste du quartier, en dehors des nouveaux développements. Il y a une taille des plex, il y a une taille avec beaucoup d'entrées, beaucoup de va-et-vient au rez-de-chaussée puis aux étages, au rez-de-chaussée. Mais comment maintenir cette dynamique-là pour que la rue soit

animée avec un va-et-vient le plus possible en bas. Même si c'est un projet à la hauteur puis une beaucoup plus forte densité, on doit travailler les deux échelles au niveau de la rue et au niveau de l'ensemble de la structure.

475 Et on a souligné l'importance des locaux commerciaux ou la notion d'animer les espaces publics, mais aussi la rue c'est un espace public aussi, l'animation des rues est très importante, surtout un quartier comme Centre-Sud. C'est encore plus important. Ça fait que c'est plus de ce point de vue là, puis une qualité d'architecture. Je ne suis pas capable... mais il y a les professeurs qui sont un peu mieux pour qualifier qu'est-ce que ça veut dire une architecture de
480 qualité puis celle qui n'en n'a pas.

Mais on voit de plus en plus à Montréal des bons exemples de qu'est-ce que les architectes sont capables de faire incluant dans le logement social. Puis on fait partie de ça, on fait beaucoup de projets de logements sociaux où on considère que la qualité de l'architecture au
485 moins dans certains projets s'améliore. Mais il y a d'autres projets qui se font, puis c'est assez médiocre, c'est moyen un peu comme qualité, donc l'insistance sur une qualité d'architecture, on trouve ça important.

On vit avec ces immeubles-là quand même pour les prochains 100 ans, 150 ans. Il faut
490 bien mettre un peu l'effort au début.

LA COMMISSAIRE :

Merci.

495

LA PRÉSIDENTE :

Alors c'est bon. Alors on vous remercie.

500

M. RON RAYSIDE :

J'avais un petit commentaire, je m'excuse, je serai juste une minute. Sur les espaces publics on a par hasard, mais pas par hasard, on a vu un peu le mémoire du groupe Sélection. Il y avait d'autres mémoires aussi qu'on a essayé de s'inspirer. De raffiner un peu la vision des

505 grands espaces publics, le parc Sohmer puis la rue de la Visitation puis essayer de créer un genre de trame verte vers le fleuve au moins vers le...

Je pense qu'il faut prendre le PPU comme une grande orientation. Ça ne veut pas dire que les espaces verts tels qu'ils sont dessinés devraient être pris comme du béton. Ça veut dire qu'on peut raffiner ça aussi à travers l'ensemble des mémoires, puis vos réflexions comme commissaires. On peut revoir peut-être les éléments qui peuvent être intéressants. C'est juste ça que je voulais dire.

LA PRÉSIDENTE :

515 Merci beaucoup. (Inaudible) dans les transcriptions.

M. RON RAYSIDE :

520 Oui, ça va. Le chien était bon, hein?

LA PRÉSIDENTE :

525 Oui. Il a bien fait...

M. RON RAYSIDE :

... Il a bien fait son travail.

530

**M. BRIAN FAHEY
FAHEY ET ASSOCIÉS**

LA PRÉSIDENTE :

535 Alors, on vous remercie beaucoup et puis on va pouvoir tout de suite entendre monsieur Fahey de Fahey et Associés. Alors, Monsieur Fahey, on vous attend.